

**COMMUNE DE
LANGONNET**

**56630
LANGONNET**

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 16

REGISTRE N° 15

MOTION

**OBJET : CENTRE
D'ENFOUISSEMENT
DE DÉCHETS
INDUSTRIELS À
PLOURAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil huit, le dix juillet, le Conseil municipal de la Commune de LANGONNET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian DERRIEN.

Date de convocation du Conseil Municipal : le trois juillet deux mille huit.

Présents : Tous sauf Gaël BOËDEC, Erwan LE CRAS, Christian GOUJARD

Monsieur Éric DAVID a été désigné secrétaire de séance.

Motion contre l'implantation d'un centre d'enfouissement de déchets industriels à Plouray

Le Conseil municipal de Langonnet s'étonne d'avoir appris uniquement par voie de presse l'existence d'un important projet de centre d'enfouissement de déchets industriels à Plouray.

Conscient que le Département du Morbihan et la Région doivent trouver des solutions pour la gestion des déchets, le Conseil municipal dénonce l'opacité totale qui entoure ce dossier et souligne que la démarche engagée actuellement est en totale contradiction avec la nécessaire transparence requise pour ce type de projet et attendue par la population.

En tant que Conseil municipal d'une commune riveraine, il s'étonne par ailleurs de voir un tel projet être envisagé en tête du bassin versant de l'Ellé à l'initiative de l'opérateur privé GDE.

Le dossier de gestion départementale et régionale des déchets mérite d'être traité de manière cohérente et démocratique, aussi le Conseil municipal demande, avant tout choix et ouverture de site, une analyse et un débat transparents sur la question au niveau des services de l'Etat et des collectivités territoriales.

Pour ces différentes raisons le Conseil municipal de Langonnet émet à l'unanimité, en soutien à l'association Nature et Patrimoine en Centre Bretagne et au conseil municipal de Plouray, un avis défavorable à ce projet d'implantation de centre d'enfouissement de déchets industriels.

Pour copie conforme, Le Maire

Christian DERRIEN

